



## LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le 11 mai 2020

Chers collègues,

Je vous écris pour vous informer des dernières mesures que nous avons prises au Siège face à la pandémie de COVID-19. Permettez-moi d'exprimer à nouveau ma reconnaissance pour le travail que vous accomplissez en ces temps difficiles et d'offrir mes condoléances à celles et ceux d'entre vous qui ont perdu des êtres chers ou qui ont été durement frappés par les événements. Cette crise est avant tout une crise humaine.

Cela fait maintenant deux mois que au  
télétravail et à nouvelles façons de travailler, et je trouve admirable la manière dont nos activités se sont poursuivies sans interruption, ce qui a permis à l'Organisation non seulement de rester ouverte mais également de jouer un rôle mondial de premier plan pour faire  
face à la crise. Je vous remercie du dévouement dont vous ne cessez de faire preuve.

En concertation avec l'équipe de direction et les services médicaux, compte tenu de l'état de l'épidémie, j'ai décidé que les modalités de télétravail actuellement en vigueur au Siège seraient maintenues jusqu'au 30 juin 2020. Nous continuerons d'examiner l'évolution de la situation et vous préviendrons suffisamment à l'avance si ces mesures devaient être assouplies ou prolongées au-delà de cette date.

Par ailleurs, l'Équipe de haut niveau chargée des politiques de gestion des crises, avec l'appui de la Cellule de gestion des crises, met au point un plan qui organisera la reprise progressive du travail dans le bâtiment lorsqu'il sera établi que nous pouvons y retourner en toute sécurité. Votre santé et votre sécurité sont nos principales préoccupations à cet égard, et nous ferons preuve d'un maximum de souplesse pour les membres du personnel qui ont des enfants, des personnes à charge vulnérables ou des problèmes de santé sous-jacents. Nous vous ferons connaître ce plan et vous tiendrons  
au courant de toute mesure y afférente.

Vous continuerez à trouver des informations actualisées sur la page [www.un.org/coronavirus](http://www.un.org/coronavirus). La ligne d'assistance téléphonique spéciale COVID-19 reste en place pour répondre à vos questions (212 963 9999), et le Département de l'appui opérationnel et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité sont prêts à vous aider en cas de besoin.

J invite à nouveau toute personne présentant des symptômes, qui a été testée ou qui a une question concernant sa santé à contacter la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail du Secrétariat de l'ONU, en utilisant le formulaire de signalement confidentiel accessible sur le portail médical un.org ou  
Soyez assurés que ces échanges resteront confidentiels.

Jfidefr-F

